



**Prix du Dirigeant
Financier responsable**

Trophées du Dirigeant Financier

REGLEMENT

CÉRÉMONIE DE REMISE DE PRIX : 14 Novembre 2024

La DFCG, Association Nationale des Directeurs Financiers et de Contrôle de Gestion, Grant Alexander, Endrix et EthiFinance ont décidé de primer les financiers ayant joué un rôle sur les sujets de RSE au sein de leur entreprise en organisant le Prix du Dirigeant Financier Responsable.

L'objectif sera de mesurer le rôle du Dirigeant Financier dans son entreprise ou au sein du projet dont il est en charge et d'évaluer son impact sur la performance globale de l'entreprise. Un jury se réunira pour sélectionner les candidats et voter pour le ou les lauréats selon des critères précis.

1/ PRÉAMBULE & CANDIDATS

Le Prix du Dirigeant Financier Responsable récompensera les initiatives des financiers ayant contribué à des projets significatifs rayonnants sur les sujets de RSE

2/ LE PRIX

Le Prix du Dirigeant Financier Responsable sera décerné dans le cadre de Financium, le grand congrès des Dirigeants financiers, le 14 Novembre 2024, au 28 George V à Paris. Le rapprochement de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et de la finance est devenu

un enjeu stratégique. Il faut mettre en place une lecture globale de la performance de l'entreprise : financière et extra-financière.

La RSE est un facteur d'accroissement de la valeur future de l'entreprise qui intègre désormais dans sa raison d'être des questions environnementales et sociales, en couplant l'objectif économique et les objectifs sociétaux. L'interpénétration entre finance et RSE n'a jamais été aussi importante que maintenant, notamment sous l'impulsion des régulateurs mondiaux.

Quels sont les rôles et impacts du Dirigeant financier dans ce contexte ? Quelle collaboration entre la direction financière et la direction du développement durable ?

3/ LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET DE JUGEMENT

Pour concourir à ce prix, chaque candidat devra apporter la démonstration de ses expériences effectuées au regard de différents critères :

- Ancienneté dans le poste actuel ou équivalent (min 2 ans) au titre de la fonction financière
- Impact des réalisations relatives à la mise en place de pratiques RSE au sein de la direction financière
- Il n'est pas obligatoire d'être membre de la DFCG pour concourir.
- Les membres du jury ainsi que l'ensemble des partenaires ne sont pas autorisés à concourir au trophée.

4/ LES MODALITÉS DE PARTICIPATION

Les candidats visés à l'article 1 du présent règlement devront envoyer au plus tard le **2 Septembre 2024** leur dossier de participation ainsi que leur CV par courriel à lisahulne@dfcg.asso.fr

La participation au Prix du Dirigeant Financier Responsable est gratuite.

La confidentialité des informations recueillies dans les dossiers sera assurée.

5/ LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour être valable, le dossier de candidature devra impérativement comporter le dossier de participation dûment rempli avec un descriptif synthétique d'un projet phare auquel ils auront participé en France ou à l'international.

Les candidats s'engagent à renseigner leur dossier de façon exacte, sur la base d'éléments objectifs, précis et vérifiables. Ils peuvent joindre à leur dossier tout complément d'information ou documents jugés utiles et susceptibles d'illustrer leur(s) action(s).

6/ PROCESS DE SÉLECTION

- Envoi du dossier de candidature avant le 2 Septembre 2024
- Validation de l'éligibilité de la candidature par les membres du jury (Mi Septembre 2024)
- Auditions devant le Jury sur les dossiers validés (10 Octobre 2024)
- Cérémonie de remise de prix : Jeudi 14 Novembre 2024

7/ COMPOSITION DU JURY

Les membres du Jury sont des professionnels de la finance, des spécialistes de la RSE (investisseurs, directeurs du développement durable, analystes, think tanks, enseignants, institutions...) et des partenaires privilégiés des Trophées du dirigeant financier, choisis parmi les acteurs de la vie financière et économique.

Ils sont soumis à une obligation de confidentialité concernant les dossiers de candidatures et les débats qui auront lieu lors de la réunion du Jury.

Les nominations et les résultats définitifs resteront confidentiels jusqu'à la remise du Prix.

8) TYPOLOGIE DES PROJETS PRESENTES : PERIMETRES

Ce prix récompensera le candidat pour ses compétences dans le cadre d'un projet financier ou plus largement organisationnel (position fonctionnelle dans le cadre du projet) sur les 3 dimensions de la RSE : sociétal, environnemental et économique qui apporte de la performance durable à l'entreprise tel que :

- Transformation de la filière finance
 - Accompagnement d'un changement de business model de l'entreprise
 - Développement de nouveaux systèmes de pilotage
 - Mise en place de nouveaux indicateurs RSE et reportings, nouvelles mesures d'évaluation financière etc...
 - Implication du Dirigeant financier sur les sujets RSE au sein de son organisation
 - Collaboration entre la Direction Financière et la Direction du Développement Durable
 - Implication du dirigeant financier dans la levée de fonds d'investissement verts
- Liste non exhaustive*

9/ REMISE DU TROPHÉE

Le Prix du Dirigeant Financier Responsable sera matérialisé par un objet distinctif remis par le Président du Jury au candidat lauréat lors de la cérémonie du Trophée du Dirigeant Financier.

Le résultat du Prix du Dirigeant Financier Responsable fera l'objet d'un Communiqué de Presse et d'une information sur les différents supports de communication internet de la DFCG, Grant Alexander, Endrix, EthiFinance ainsi que sur les réseaux sociaux.

Le lauréat pourra utiliser son Prix à toutes fins qu'il jugera utiles à condition de mentionner la DFCG, Grant Alexander, EthiFinance et Endrix.

10/ RÈGLEMENT

Le dépôt d'un dossier de candidature au Le Prix du Dirigeant Financier Responsable entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement qui devra être dûment validé par le candidat.

Par la validation de son dossier de candidature, chaque candidat déclare expressément être titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle, droit d'auteur et des droits à l'image des documents et éléments qu'il fournit. Il garantit à ce sujet les organisateurs du Prix Diversité de toutes réclamations et poursuites.

11/ DURÉE

Si les circonstances l'exigent, les organisateurs se réservent le droit de renouveler, de modifier, de reporter ou d'annuler cette opération, sans que leur responsabilité puisse être engagée.



DOCUMENTS À FOURNIR :

- L'autorisation de concourir avec le document d'autorisation de candidater signé par le responsable légal avec copie du Kbis joint
- Rapport annuel et/ou présentation des grands éléments financiers de la structure
- L'organigramme de l'entreprise
- L'organigramme de la Direction Financière
- Réalisation d'une vidéo institutionnelle de l'entreprise qui sera diffusée sans son durant le pitch le jour de la cérémonie
- Votre CV et biographie (10 lignes)
- Votre photo (format JPEG 300 DPI)
- Logo de l'entreprise (format JPEG 300 DPI)



Merci d'adresser le présent dossier de candidature complété et les pièces à fournir au plus tard le 2 Septembre 2024 par courrier ou courriel :

DFCG
À l'attention de Lisa HULNÉ

13, rue Paul Valéry
75116 Paris

lisahulne@dfcg.asso.fr

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.





Je soussigné, Mr/Mme.....,

Responsable légal de l'entreprise,.....

autorise Mr/Mme.....,

à participer au Prix du Dirigeant Financier Responsable organisé par la DFCG, et à fournir les informations

nécessaires sur l'entreprise à la présentation de la candidature.

Signature du responsable légal

PS : en pièce jointe, l'extrait Kbis justifiant que le signataire est bien le responsable légal de l'entreprise



33 (0)1 42 27 93 33 | e-mail : siege@dfcg.asso.fr
13, rue Paul Valery – 75116 Paris
www.dfcg.com
SIRET : 383 224 045 000 47 // APE 9455Z // N° TVA CEE :
FR17 383 224 045 000 47

